

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	3 (1858)
Heft:	19
Artikel:	Biographie de M. Rilliet-de Constant, colonel fédéral et inspecteur de la cavalerie
Autor:	P.C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-328626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

destinées probables d'un armement important. Et l'escadre étant en route, même successivement, les avis télégraphiques des côtes suffiraient à prévenir toute surprise. L'Europe a su jour par jour la marche de l'escadre française de la Méditerranée se rendant à Cherbourg.

(A suivre.)

BIOGRAPHIE DE M. RILLIET-DE CONSTANT,
COLONEL FÉDÉRAL ET INSPECTEUR DE LA CAVALERIE.

Ancien soldat de l'Empire, plus tard colonel fédéral, membre du Conseil fédéral de la guerre, commandant de la première division de l'armée fédérale en 1847, puis colonel inspecteur de la cavalerie suisse, Rilliet-de Constant a joué un rôle important dans tous les événements militaires de notre patrie depuis 25 ans. C'est sa vie que nous voulons essayer de retracer à grands traits, en nous attachant exclusivement à son côté militaire.

L'activité politique de Rilliet, les éloges qu'elle lui a valus, les critiques qu'il y a rencontrées sortent complètement des limites de cette esquisse.

Frédéric-Jacques-Louis Rilliet naquit le 17 janvier 1794, à Mont-le-Grand, près de Rolle. Sa famille avait tenu une place dans l'histoire de Genève; un de ses ancêtres, Jean Rilliet, fut gouverneur du pays de Gex en 1590; le grand-père du colonel remplit plusieurs fois les fonctions de syndic sous l'ancienne république; son père, Horace-Benedict, fut également chargé de fonctions publiques importantes. Sa mère était Jeanne-Marie Necker, nièce du ministre des finances de Louis XVI et cousine germaine de M^{me} de Staël.

Frédéric-Jacques-Louis Rilliet, après avoir passé les années de sa première enfance dans le canton de Vaud, où ses parents s'étaient réfugiés pendant que la révolution bouleversait leur ville natale, suivit des études régulières au collège de Genève; cette ville venait d'être incorporée à la France, et le jeune Rilliet était devenu Français. Passionné pour le métier des armes, il profita des avantages que lui offrait sa nouvelle patrie, et entra en 1810, à l'âge de 16 ans, à l'école St-Germain en Laye, destinée spécialement à fournir des officiers de cavalerie; il y passa deux ans, au milieu de cette jeunesse de tous les pays de l'Europe que Napoléon réunissait dans ses écoles pour lui inculquer les habitudes d'obéissance et de discipline, et la rattacher aux institutions et à la dynastie qui gouvernait la France. Après avoir passé par les divers grades, dès celui de brigadier à celui de maréchal-des-logis-chef, Rilliet sortit de l'école en 1812 pour entrer comme sous-lieutenant au premier régiment des

cuirassiers. Il fut chargé de commander un détachement qui devait rejoindre en Allemagne son régiment revenant de Russie. Il fit la retraite opérée par les débris de l'armée des frontières de la Pologne jusqu'au défilé de la Turinge. Là, l'Empereur ayant repris le commandement, eurent lieu les batailles de Lutzen et de Bautzen. Rilliet y prit une part active. Après le court armistice de 1813, il assista à la désastreuse bataille livrée sur les bords de la Bober, à la suite de laquelle son régiment dut soutenir la retraite pendant trois jours. Les cavaliers commandés par Rilliet formaient l'extrême arrière-garde ; près de Hagenau, un des pelotons qu'il commandait, fut taillé tout entier en pièces par la cavalerie ennemie. Son rôle fut tout aussi actif à Dresde et à Leipsick. Le 18 octobre, le dernier jour de cette bataille qui en dura trois, le peloton que commandait Rilliet fut réduit à six hommes. Ce fut lui qui le premier reçut le feu des Saxons lorsqu'ils trahirent les Français au milieu même de la bataille pour passer à l'ennemi.

Il se distingua non moins dans la retraite qui suivit Leipsick. Au passage de l'Unstrut il avait été chargé de couvrir la marche et de surveiller la destruction d'un pont ; mais il fut oublié avec son détachement sur la rive ennemie, et dut y tenir tête à des forces bien supérieures. Il réussit néanmoins à passer la rivière et à ramener sa troupe après n'avoir perdu que deux hommes. A la bataille de Hanau, deux escadrons de cuirassiers, dont Rilliet faisait partie durent occuper un bois avec la consigne de retarder à tout prix l'infanterie bavaroise qui menaçait le parc français. Cette cavalerie fournit charge sur charge, et le danger disparut ; mais à la fin de la journée tous les officiers de l'escadron de Rilliet étaient hors de combat, sauf Rilliet lui-même et un sous-lieutenant, son camarade. Cette sanglante affaire lui valut d'être porté pour la croix d'honneur. Il fut créé chevalier en 1814 à l'âge de 20 ans.

De retour en France, le corps de Rilliet fut dirigé sur la Hollande ; il y passa le commencement de l'hiver, non sans de nombreux engagements avec les Prussiens et les Hollandais.

L'immortelle campagne de 1814 fut faite toute entière par Rilliet. L'action la plus mémorable à laquelle il prit part fut le combat de cavalerie de la Ferté-Champenoise. Là quelques débris de la cavalerie française, formant un corps de 2800 hommes seulement, commandé par le duc de Raguse, reçurent et soutinrent le choc de la cavalerie russe tout entière, à la tête de laquelle marchait le grand-duc Constantin en personne.

Le 31 mars 1814, Rilliet prit part à la bataille sous Paris. Après la capitulation, son corps refusa de se soumettre aux ordres de Mar-

mont qui venait d'abandonner la cause de l'Empereur. Les cuirassiers furent dissous et Rilliet retourna dans sa patrie qui venait de recouvrer son indépendance. Il ne voulut point reprendre de service, tant qu'il put considérer l'Empereur comme son chef légitime ; mais après l'abdication de Fontainebleau, aucun scrupule ne devait l'empêcher de poursuivre une carrière si brillamment commencée. Il entra en 1814 dans l'un des corps de la maison du roi. C'est ainsi qu'il prit part à la retraite de Gand, et que pendant les Cent jours il suivit l'état-major-général des armées alliées. Plus consciencieux que bien des Français, il avait fait taire ses sympathies pour l'Empereur, afin de suivre le souverain dans le service duquel il était entré, et il dut assister en spectateur muet à la lutte gigantesque dans laquelle ses anciens camarades furent forcés de plier devant les armées de l'Europe entière. Rilliet a réuni lui-même ses souvenirs de cette époque dans deux articles publiés l'année dernière dans la Bibliothèque universelle de Genève.

En 1815, la maison du roi fut licenciée et la garde royale se forma. Rilliet reçut le brevet d'aide-major au 1^{er} régiment des cuirassiers de la garde commandé par le prince de Périgord. Il avait alors 21 ans, et un très-bel avenir s'ouvrait devant lui. Mais Genève venait d'être admis au nombre des cantons suisses, et Rilliet, qui avait toujours eu pour la Suisse un attachement enthousiaste, voulut servir avec les enfants de sa nouvelle patrie. Il revint à Genève au moment où les régiments suisses de la garde s'organisèrent, et fut nommé capitaine de la compagnie genevoise aux gardes. Cette position fut la sienne pendant huit ans ; il ne prit point part à la guerre d'Espagne, mais il eut en revanche à lutter contre le mauvais vouloir que l'on témoignait aux troupes suisses, et s'éleva surtout contre la prétention de subordonner à grade égal les officiers étrangers aux officiers français. Ces discussions n'absorbèrent pourtant pas tout son temps, il publia à cette époque plusieurs opuscules relatifs au service militaire étranger. Il y combattit surtout les capitulations militaires ; et quelle que soit l'opinion que l'on professe sur cette matière si controversée, il est certainement remarquable de voir Rilliet, qui devait, semble-t-il, plutôt les défendre, les attaquer constamment et les combattre dès 1818 jusqu'à la fin de sa vie.

Rilliet, qui s'était marié en 1819 avec M^{lle} de Constant, fut nommé en 1821 membre du Conseil représentatif de Genève, bien qu'il fût encore au service étranger. Cette nomination, son mariage et les nouveaux devoirs qui en résultèrent pour lui, le déterminèrent à quitter le service. Il attendit que la guerre d'Espagne fût finie, et en 1823 il donna sa démission. On le présenta comme officier de la

légion d'honneur ; mais le comte d'Artois , qui était alors colonel-général des Suisses , irrité de l'amour - propre national dont Rilliet avait donné des preuves dans les luttes de préséance que les officiers suisses avaient dû soutenir, refusa d'appuyer la demande.

Rilliet-Constant joua dès lors un rôle considérable dans la politique de son pays. Quant à son activité militaire , elle fut d'abord très-restreinte , grâce à ces rivalités de partis , qui malheureusement n'interviennent que trop souvent dans nos affaires militaires.

On le laissa pendant assez longtemps à la suite. En 1828 cependant , il commanda une école d'instruction à Genève , et l'année suivante il fut nommé membre du conseil militaire et commandant d'un bataillon.

L'époque de la vie de Rilliet dans laquelle il entre alors est surtout remplie par des luttes politiques ; nous n'avons à nous en occuper que dans leurs relations avec sa carrière militaire. Il combattit entre autres le maintien des fortifications de Genève. Comme membre du conseil militaire , il fut chargé de la rédaction d'un règlement de service qui a régi les milices genevoises jusqu'à l'adoption du règlement fédéral. En 1833 il commanda de nouveau une école d'instruction , et la même année il fut appelé au service actif avec son bataillon pour la répression des troubles de Schwytz et de Bâle. Après avoir fait partie du corps d'occupation de ce dernier canton , le bataillon genevois passa quelques temps dans le Val-Saint-Imier, en observation sur les frontières du canton de Neuchâtel qui paraissait vouloir résister aux ordres de la Diète. La fermeté de Rilliet , son activité et sa parfaite connaissance du service lui valurent des éloges mérités.

Lorsqu'en 1834, le général Ramorino tenta d'envahir la Savoie avec un corps de réfugiés polonais, Rilliet proposa, et fit décider par le conseil militaire, d'appeler aux armes toute la milice genevoise , forte de 6000 hommes. Il rédigea lui-même un ordre du jour chaleureux à la troupe et fut chargé du commandement de deux bataillons. L'on sait que la tentative malheureuse de Ramorino n'eut pas de suite ; Rilliet n'eut donc pas l'occasion de déployer ses talents militaires pour la défense de la neutralité suisse. Mais il s'était fait connaître et avait grandi dans l'estime de ses concitoyens ; aussi fut-il nommé en 1836 second député à la Diète pour le canton de Genève. L'année suivante , la Diète l'éleva au grade de colonel fédéral , malgré l'opposition d'une fraction considérable du gouvernement genevois.

P. C.

(La suite au prochain numéro.)